

Réalisation d'un logo et d'une affiche

Pour les examens de juin les étudiants doivent produire deux travaux.

Le premier est un logo pour le jeu qui est développé au cours de programmation.

Ce logo doit être réalisé dans un programme de dessin vectoriel. Il doit comporter un nom et un logo représentatif du jeu. Il faudra remettre le jour de l'examen un fichier AI et un fichier PNG de ce logo.

Le deuxième travail est une affiche de présentation pour le même jeu. Cette affiche est à réaliser dans un programme de traitement de l'image. Elle doit être au format A4.

Doivent figurer sur l'affiche :

- Le logo ;
- Des sponsors ;
- Des images du jeu ;
- Un visuel.

Des évaluations ponctuelles sont prévues afin de vérifier l'évolution du travail. Les cotes de ces évaluations ponctuelles seront reprises pour la période de juin.